



Tuyau évacuation chez le voisin

Par **jaclab**, le **16/12/2020** à **08:58**

Bonjour , difficile de trouver un titre sur cette histoire...J'ai acheté un appartement en novembre 2016, cet appartement à un Monsieur qui lui même l'avait acheté en 2009. Cet appartement a été refait en 2008 et donc ce propriétaire a passé un tuyau d'évacuation via un mur mitoyen en 2008 .

Aujourd'hui la voisine qui loue son petit appart souhaite me faire enlever les tuyaux qui sont en place depuis 2008(sachant qu'elle a acheté son appartement en 2006;

Elle me dit que je n'ai pas le droit et qu'elle vient juste de s'en apercevoirdepuis 2008;

Ma question est simple , dois-je enlever ses tuyaux ? suis-je en tort? dois-je me retourner vers le vendeur qui lui va se retourner vers son vendeur , bref ...

Bien cordialement.

Merci pour vos réponses.